

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA 1915^{EME} REUNION DU COMITE DE GESTION DES CEREALES
LE 14 OCTOBRE 2004**

PRESIDENT: MR. L. HOELGAARD

TOUTES LES DELEGATIONS SONT PRESENTES OU REPRESENTEES

1. CEREALES

1.1 Situation du marché dans l'Union «à vingt-cinq» et sur le marché mondial.

1.2 Divers.

PAS D'AUTRES POINTS

BLE TENDRE

1.3 Divers.

PAS D'AUTRES POINTS

ORGE

**1.4 Adjudication à l'exportation d'orge (vers certains pays tiers).
Fixation de la restitution maximale à l'exportation d'orge
(règlement n° 1757/2004)**

RESTITUTION MAXIMALE : 14,99 EUR/T – QUANTITE ACCEPTEE : 10.000
T. VOTE: AVIS FAVORABLE : (121 EN FAVEUR ET 3 ABSTENTIONS)

1.5 Divers.

PAS D'AUTRES POINTS

SEIGLE

**1.6 Adjudication à l'exportation de seigle.
Fixation du prix minimum de vente pour l'exportation d'environ
1.000.000 tonnes de seigle détenues par l'organisme d'intervention
allemand (règlement n°1185/2004).**

PRIX MINIMUM : 58,25 EUR/T – QUANTITE ACCEPTEE : 36.535 T. VOTE:
AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

1.7 Divers.

PAS D'AUTRES POINTS

AVOINE

1.8 Adjudication à l'exportation d'avoine.

Fixation de la restitution maximale dans le cadre de l'adjudication ouverte par le règlement (CE) n°1565/2004).

REFUS DE TOUTES LES OFFRES PRESENTEES. VOTE: AVIS FAVORABLE A L'UNANIMITE

1.9 Divers.

PAS D'AUTRES POINTS

IMPORTATION DE SORGHO

1.10 Fixation de l'abattement maximal du droit à l'importation pour 200.000 tonnes de sorgho en Espagne (règlement n° 238/2004).

ABSENCE D'OFFRE. NON SOUMIS AU VOTE.

1.11 Divers

PAS D'AUTRES POINTS

AUTRES POINTS

1.12 Droit commun : fixation des restitutions à l'exportation pour les céréales.

ABSENCE DE PROPOSITION. NON SOUMIS AU VOTE.

1.13 Droit commun : fixation des correctifs aux restitutions pour les céréales.

ABSENCE DE PROPOSITION. NON SOUMIS AU VOTE.

1.14 Droit commun : fixation des restitutions à l'exportation pour le malt.

ABSENCE DE PROPOSITION. NON SOUMIS AU VOTE.

1.15 Droit commun : fixation des correctifs aux restitutions pour le malt.

ABSENCE DE PROPOSITION. NON SOUMIS AU VOTE.

1.16 Divers

PAS D'AUTRES POINTS

2. RIZ

2.1 Échange de vues sur la situation et perspectives du marché du riz dans l'Union et sur le marché mondial.

2.2 Première cotation transmise par la Grèce : 130€/t pour le riz Indica.

3. PRODUITS TRANSFORMES

3.1 Avis sur les restitutions à la production amidon.

Pas de communication

3.2 Avis sur les restitutions à l'exportation : produits transformés.

Pas de communication

3.3 Avis sur les restitutions à l'exportation : aliments composés.

Pas de communication

3.4 Avis sur les restitutions à l'exportation: produits hors Annexe 1.

Pas de communication

3.5 Divers.

4. COMITE DE GESTION CONJOINT CEREALES ET PRODUITS LAITIERS

4.1 Avis sur le projet de décision adoptant le plan 2005 d'aide aux personnes les plus démunies dans la communauté.

Budget total: 216 millions d'euros

Pays participants: BE, EL, ES, FR, IT, LU, MT, PL, PO, FI

Allocation de 283 480 tonnes de céréales, 133 382 tonnes de riz, 32 760 tonnes de beurre et 26 989 tonnes de lait en poudre.

Suite a des délais répétés dans l'exécution du programme par la Grèce, le plafond national théorique pour la Grèce a été réduit par 50%.

Avis du Comité: Avis favorable avec 4 abstentions, 22 contre, 98 en faveur.

4.2 Divers.

5. COMITE DE GESTION CONJOINT CEREALES ET PAIEMENTS DIRECTS

5.1. Avis sur le projet de règlement portant modalités d'application du nouveau régime des fourrages séchés.

Le Comité de gestion conjoint des céréales et des paiements directs a émis un avis favorable sur le projet de règlement portant modalités d'application du nouveau régime des fourrages séchés décidé par le Conseil dans le cadre de la réforme 2003 (règlement (CE) n° 1786/2003 du Conseil).

Avis favorable : 116 voix pour, 8 abstentions

5.2. Divers

signé

L. HOELGAARD
Directeur General Adjoint

N.B. Les mesures sur lesquelles le Comité a émis un avis font l'objet d'une procédure appropriée pour l'adoption formelle par la Commission.

Liste des participants

COMITE DE GESTION DES CEREALES

DATE : 14 OCTOBRE 2004

ETAT MEMBRE	MINISTERE OU ORGANISATION	NOMBRE DE PERSONNES
BE	MIN. REG. WAL.	1
	MIN. VL. GEM.	1
	BIRB	1
CZ	MINISTRY OF AGRICULTURE	1
	SZIF	1
DK	DFFE	1
DE	BLE	2
EE	MINISTRY OF AGRICULTURE	1
EL	MINISTRY OF AGRICULTURE	1
ES	DGA-MAPA	2
	FEGA- MAPA	1
FR	MINISTERE DE L' AGRICULTURE	1
	ONIC	1
	MAPAAR-DPEI	1
IE	DAF	1
IT	MI.P.A.F.	2
	ENTE NAZIONALE RISI	1
CY	REPRESENTEE PAR LA GRÈCE	-
LV	MINISTRY OF AGRICULTURE	1
	RSS	1
LT	MINISTRY OF AGRICULTURE	1
LU	REPRESENTEE PAR LA BELGIQUE	-
HU	MINISTRY OF AGRICULTURE	1
MT	R. P.	1
NL	MINISTERIE LNV	2
	PDG	1
AT	BMLFUW	1
	AMA	1
PL	MINISTRY OF AGRICULTURE	1
	ARR	1
PT	MADRP-GPPAA	1
SI	MINISTRY OF AGRICULTURE	1

SK	MINISTRY OF AGRICULTURE	1
FI	MINISTRY OF AGRICULTURE	1
SE	SBA	1
UK	DEFRA	3